

# Remboursement de la dette BPCE à l'État

## Quel coût social ?

**Le plan stratégique du groupe BPCE, annoncé pour la fin du mois de février (enfin), devra apporter les réponses à la hauteur des défis auxquels le groupe BPCE est confronté. Il est pour le moins singulier que d'ores et déjà un postulat soit asséné par les dirigeants du groupe : l'impérieuse nécessité d'un remboursement rapide de l'État ! Nous doutons que cette voie étroite soit la seule envisageable et craignons qu'elle ne se solde par un coût social très lourd.**

### ■ UNE SITUATION ÉCONOMIQUE TRÈS PRÉOCCUPANTE

Depuis plusieurs années une grande partie des entreprises constitutives de BPCE est soumise à des restructurations qui s'opèrent dans un cadre stratégique erratique. Alors que l'annonce officielle du projet Sequana date d'octobre 2008, le projet industriel qui aurait logiquement dû précéder la constitution du nouveau groupe BPCE fait toujours défaut...

Sur le terrain économique et financier, le constat est également préoccupant. Il ne fait plus de doute que le plan d'affaire initialement intitulé "scénario bas" se présente au mieux comme le scénario central du groupe BPCE. Il en résulte que la chronique annoncée des résultats à venir suffirait tout juste à payer les intérêts de la dette de 7 MD€ contractée auprès de l'État. Par ailleurs, il est probable que le niveau de fonds propres s'avère insuffisant en raison, d'une part, de nouvelles pertes que Natixis pourrait générer et, d'autre part, de l'évolution possible de la réglementation bancaire voulue par le monde politique.

### ■ REMBOURSER L'ÉTAT À TOUT PRIX ?

La campagne de pré-communication de la direction sur le plan stratégique Groupe, annoncé pour fin février, se limite à un message unique : l'impérieuse nécessité de rembourser l'État dans les deux ans. Si cette dette plombe sérieusement les comptes du Groupe, il y a cependant lieu de s'interroger sur la capacité de BPCE à rembourser aussi rapidement l'État sans mettre en péril le développement, dans le respect des ratios réglementaires, des entreprises qui le composent. La fébrilité à vouloir se débarrasser de l'État-crédancier semble plus répondre à des réflexes instinctifs qu'à une stricte approche économique. Il est surprenant de voir les mêmes dirigeants qui ont participé hier à l'éviction à prix fort (7 MD€) de la CDC, poursuivre – à tout prix - les mêmes lunes ! En allusion à cet épisode GCE/CDC, F Pérol déclarait il y a quelques mois qu'il fallait savoir ne pas rembourser l'État à tout prix !

**“Les conditions de soutien de l’État aux banques françaises ne sont pas uniformes.”**

**“Il y a lieu de s’interroger quant à la pertinence de telles opérations...”**

## ■ SYNDROME MIMÉTIQUE

Un autre argument est avancé : “faire comme les autres banques” ! Outre le fait qu’il s’agisse d’une façon bien singulière de marquer sa différence, les conditions de soutien de l’État aux banques françaises ne sont pas uniformes. Le Groupe BPCE, à lui seul, a bénéficié de 35,7 % des 20 MD€ du plan de soutien de la SPPE (Société de Prise de Participation de l’État) aux banques françaises. Il se trouve dans une situation différente d’autres banques, tel le Crédit Mutuel qui a remboursé grâce à la collecte de capitaux sous forme de parts sociales ; BNP Paribas et la Société Générale en procédant à une augmentation de capital ou le Crédit Agricole en réalisant des émissions de dettes hybrides.

## ■ QUEL COÛT SOCIAL ?

Si cette voie devait être suivie, il faudra afficher son prix. Il y a fort à craindre que ce coût soit avant tout social et porte notamment sur les conditions de travail et l’emploi.

Autre signe d’inquiétude, la vente de filiales alimente régulièrement la chronique du Groupe. Il y a lieu de s’interroger quant à la pertinence de telles opérations :

- sur le plan économique tout d’abord, les conditions d’acquisitions de plusieurs sociétés ayant été réalisées en haut de cycle (Foncia, Nexity, Meilleurtaux.com).
- sur le plan stratégique ensuite, comment, par exemple, préserver un pôle immobilier efficace sans le Crédit Foncier ?

**Ces perspectives imposent que d’autres pistes soient explorées afin d’éviter que le Groupe, à vouloir rembourser l’État dans des délais inconciliables avec le réalisme, ne conduise à un épuisement dont il pourrait ne pas se relever. L’attachement des Banques et Caisses régionales à l’indépendance, la forte identité de leurs organes centraux, l’histoire particulière des Caisses d’Épargne ponctuée d’épisodes tumultueux avec l’État tutélaire, se prêtent peu à un soutien aussi marqué du pouvoir politique.**

**Les raisons de cette présence ne sont cependant pas qu’économiques. Les options stratégiques prises dans un passé encore récent par les dirigeants des ex-groupes Banques Populaires et Caisses d’Épargne, dans une certaine précipitation et sans période de consolidation, ont largement contribué à cette situation dont on ne saurait se défaire hâtivement. Si l’ego de quelques-uns pouvait s’en trouver flatté, un réel risque existe pour la pérennité de nos entreprises et les emplois qu’ils représentent. Nous ne laisserons pas faire !**

## Les syndicats UNSA BPCE

**Caisses d’épargne – Banques Populaires – Natixis – BPCE SA**

■ Serge HUBER : Syndicat Unifié UNSA Caisse d’Épargne • 06 07 15 91 47 • su2.sn.huber@wanadoo.fr

■ Gilles DESSEIGNE : UNSA Banque Populaire • 06 07 13 02 57 • gdesseigne@wanadoo.fr

